

Groupement valaisan des couvreurs professionnels

Les Compagnons du Devoir

Ils sont 7 apprentis couvreurs, pour la plupart mineurs, accompagné de leur maître de stage, venus séjourné trois semaines en Valais. Le groupement valaisan des couvreurs professionnels (GVCP) les a accueillis dans ses entreprises formatrices.

Les Compagnons du devoir est une formation qui date de plusieurs siècles, du Moyen Age même, où il y a une tradition dans la transmission du savoir. Selon Paul Bovier, président du GVCP, si l'on dissèque le terme «Compagnon du Devoir », il y voit le compagnonage qui signifie mobilité et le devoir serait plutôt la façon d'exécuter les choses dans les règles de l'art. Le but de cette formation est d'aller vers le savoir et non le contraire. Elle consiste à travailler

dans plusieurs régions, en moyenne 6 mois par entreprise durant 5 à 6 ans, afin d'acquérir différentes manières de travailler et d'obtenir le titre de «Compagnon du Devoir». Il est possible de faire deux stages à l'étranger, sur les cinq continents, en logeant dans les différents centre de l'association. C'est une philosophie de vie, un respect mutuel.

il n'avait pas imaginer devoir se déplacer en train puis en téléphérique pour aller au travail

Depuis le 1^{er} janvier 2011 et un accord bilatéral signé avec l'Europe, notre pays participe de manière direct à ces programmes européens et bénéficie de ces fonds pour les programmes d'éducation/formation. L'association

Swiss Occidental Leonardo (SOL) fût contactée par les «Compagnons du Devoir» pour créer cette mobilité en Suisse et avait comme premier projet de travailler avec les couvreurs. Le courant a tout de suite passé avec le président du GVCP, Paul Bovier qui n'a eu aucun mal à convaincre ses pairs d'intégrer les 7 jeunes français dans leur entreprise. Ces derniers ont apporté un plus mais également une autre vision du métier aux apprentis valaisans. Nos jeunes n'ont pas forcément cette culture de mobilité après l'apprentissage. Peut-être est-ce le fait qu'il soit sur une durée de quatre ans alors qu'en France un ferblantier-couvreur le fait sur deux ans ? La réciprocité est évoquée, malgré la difficulté d'organiser ce genre de stage hors de nos frontières dû à

Les 7 jeunes français entourés de Paul Bovier et Tiziana Magliano sont venus faire un stage de couvreurs en Valais



notre système dual. Si l'impact est moindre, un stage de courte durée, peut éveiller l'envie d'en faire un plus conséquent.

Les 7 jeunes apprentis français, qui étaient de passage en Valais, désirent, pour la plupart, devenir « Compagnon du devoir » après avoir obtenu leur CAP, l'équivalent du CFC. Leur certificat acquis, ils peuvent faire une demande d'adoption par les « Compagnons du Devoir » et, ainsi, commencer leur « tour de France ».

Ces stages ne sont généralement pas rémunérés par les entreprises, mais l'association faîtière des ferblantiers-couvreurs proposa une directive aux employeurs: leur verser un salaire, l'équivalent d'une paye d'apprenti de deuxième année, pour ne pas créer un déséquilibre entre le stagiaire et son équivalent dans l'entreprise.

Accueil sur le chantier

Pour la première journée de travail, Paul Bovier était préoccupé de savoir si tout se passerait bien et s'était déjà préparé à recevoir plusieurs coups de téléphone. Il n'en fût rien, sur les chantiers ces jeunes ont été très bien accueillis par les différentes entreprises formatrices et ont montré un enthousiasme à tout épreuve. Pour l'anecdote, le plus timide d'entre eux, placé dans la région d'Iséables, en est ressorti le plus ravi et souhaiterait déjà revenir. Pensez donc, il n'avait pas imaginer devoir se déplacer en train puis en téléphérique pour aller au travail avant cette aventure. Ce genre d'expérience peut jouer le rôle de déclic pour un jeune et lui apporter une grande capacité d'adaptation pour la suite. Du point de vue des employés, il y a eu beaucoup de questions mais les premiers préjugés concernant ce projet se sont très vite estompés. Les jeunes discutent très

facilement entre eux et l'intégration s'est faite d'elle-même.

Durant leur temps libre, une sortie au Swiss Vapeur Park où le GVCP a un projet en cours ainsi qu'une visite des toitures du Château de Valère ont été organisées.

Une seconde aventure, mais à l'in-

verses cette fois, serait en discussion pour que les apprentis valaisans puissent s'enrichir de cette expérience. La mise sur pied d'un tel projet peut prendre un certain temps mais l'idée est lancée. ■

Xavier Saillen

STAGES EN EUROPE :

Une chance à saisir pour les apprentis valaisans

Donner l'opportunité à tous ses apprentis âgés de 16 à 20 ans de vivre une expérience de quelques semaines à l'étranger dans un esprit d'ouverture et de partage, tel est l'objectif des Compagnons du Devoir et du «Tour de France». L'Association qui compte plus de 8000 jeunes dont deux tiers d'apprentis, travaille en collaboration avec 18 pays européens pour former les ouvriers les plus habiles dans vingt-cinq métiers différents. En Suisse, c'est l'Association Swiss Occidental Leonardo (SOL), reconnue pour son expertise dans le montage et la gestion de projets européens de formation, qui a ouvert la voie des échanges avec les Compagnons en organisant une mobilité formative de trois semaines (dont une en centre de formation et deux en entreprise) pour sept apprentis ferblantiers couvreurs de la région de Pau en Aquitaine. Grâce au soutien du Groupement valaisan des couvreurs professionnels (GVCP) et du centre de formation Polybat à Fribourg, ce projet a été un succès. Les jeunes ont pu découvrir une autre approche de leur métier, tout en s'enrichissant culturellement et humainement. En outre, comme les stages étaient organisés sous l'égide du programme européen Leonardo da Vinci, les apprentis ont également pu bénéficier d'aides financières pour couvrir une partie de leurs dépenses en Suisse. Une expérience concluante à tous points de vue qui fait aujourd'hui des émules chez les apprentis valaisans qui rêvent d'imiter ces jeunes Français et de faire eux aussi leur «Tour d'Europe».

Pour plus d'informations, contactez : Tiziana Magliano, cheffe de projet, tiziana.magliano@s-o-l.ch, tél. 027 327 35 20, www.s-o-l.ch